


LA VALEUR DE LA DÉFENSE BELGE





1914-2014. Il y a cent ans, la Belgique entrait de plain-pied dans la Première Guerre mondiale. Notre pays se transformait à nouveau en champ de bataille, comptant un nombre considérable de victimes et de destructions massives. Tout comme la Seconde Guerre mondiale, cette guerre planétaire aura profondément marqué la société belge pour les décennies à venir. Victimes de leur succès, les structures de sécurité nationales et internationales mises en place après la Seconde Guerre mondiale connaissent une baisse d'intérêt. Aujourd'hui, notre société belge abrite une génération de grands-parents qui n'a pas connu de guerre. Après plus de soixante ans de paix sur notre territoire, une large frange de notre population perçoit la sécurité comme une caractéristique implicite de notre société. En 2014, le citoyen se pose donc des questions sur la valeur de la Défense belge. Ce document tente d'y répondre.



« La valeur de la Défense belge »

Introduction

Quelle est la valeur d'une défense ? Que coûte-t-elle à l'État et à la population belge, et que leur rapporte-t-elle ? Quel est le retour sur investissement d'une défense pour la société ?

Depuis la chute du mur de Berlin et la disparition du lien direct entre la défense et la protection de l'intégrité territoriale, la valeur de la Défense est quelque peu remise en question à l'ère de la mondialisation. Même si nous étions en temps de paix, les menaces potentielles engendrées par la guerre froide justifiaient à elles seules les moyens octroyés à la Défense. Aujourd'hui, en l'absence de toute menace territoriale concrète, la société ne ressent plus de réel danger sur sa sécurité, ou alors de manière indirecte. Nous sommes moins enclins à financer la prime d'« assurance de sécurité ultime Défense », surtout avec un budget de l'État de plus en plus serré. La différence entre ce que le Belge est prêt à déboursier en moyenne en primes d'assurance individuelles contre toutes sortes de risques, et ce qu'il dépense pour couvrir les « frais de protection » collectifs de la police et de la Défense (une sorte de police familiale pour la collectivité) est en ce sens éloquent.

En 2011, le citoyen belge a consacré en moyenne 2650 € à ses assurances (vie, accidents, maladie, véhicules, incendie, assistance juridique...), 384 € à la police (156 € à la Police fédérale et 228 € à la police locale)ⁱ et 254 € à la Défense.¹

Dans les faits, nous observons une diminution systématique du budget de la Défense en Belgique et dans la plupart des pays européens, tandis que les nouveaux pôles de croissance soutiennent leur émergence économique en investissant davantage dans la Défense. Ainsi, dans les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), les dépenses allouées à la Défense ont augmenté entre 2001 et 2010 de respectivement 29,6 %, 82,4 %, 54,3 % et 189 %.ⁱⁱ

La Belgique n'a pas une grande tradition de réflexion stratégique. La Défense n'y a encore jamais fait l'objet d'un large débat de société. Cela peut s'expliquer par le fait que la société belge se caractérise par un pacifisme profondément ancré.ⁱⁱⁱ La sécurité, qui résulte en partie de plus de 60 ans d'une efficace collaboration transatlantique en matière de défense, est perçue aujourd'hui en Belgique comme une caractéristique implicite de notre société.

¹ Afin de pouvoir comparer les montants des différentes dépenses, les budgets retenus n'incluent pas le coût des pensions.

Dans le journal «L’Avenir» du 22 juin 2013 : «12 % de nos internautes seulement trouvent «normal» d’envoyer nos militaires au Mali... – Sur 3 602 internautes ayant donné leur avis sur le Net concernant l’envoi de 70 militaires belges au Mali, 12 % approuvent l’envoi de ces soldats. 54 % des personnes interrogées estiment que c’est leur argent qui part à l’étranger, 34 % pensent que ce ne sont pas 70 soldats qui vont modifier la donne. »

Lors de la prochaine législature, le gouvernement devra prendre des décisions quant au futur profil de la Défense et des systèmes d’armes importants y afférents (avions de combat, frégates et navires de lutte contre les mines). Il devra par ailleurs se pencher sur la réalisation d’une structure de personnel saine pour la Défense. Ces choix détermineront la contribution potentielle de notre Défense à la sécurité nationale et internationale pour les prochaines décennies.

Afin de faire avancer le débat sur le rôle et les missions de la Défense et à la lumière de la pression sans cesse croissante sur son budget, il est bon de rappeler son importance et de souligner sa valeur ajoutée économique et non économique. Il importe incontestablement de clarifier la valeur de la Défense en l’an 2014, tout en se tournant vers l’avenir.^{iv}

Dans le premier chapitre de ce document, nous mettons en parallèle les termes « coût » et « valeur » de la Défense. Le deuxième chapitre décrit l’environnement de sécurité actuel et futur. Dans le chapitre suivant, nous expliquons la valeur intrinsèque de la Défense belge pour notre collectivité, à savoir sa contribution à la sécurité nationale à l’étranger et sur notre territoire. Le quatrième et dernier chapitre traite de la valeur dérivée de la Défense belge, en se concentrant sur le *return on investment* direct de la Défense pour l’économie nationale.

Démocratie
Complexe
Souverain
Bien-être
Pays
Paix
Défense
Intérêts
Enga
Intégrité

Europe
Economie
Prosperité
Moyens
Sécurité
Belge
Vital Valeur
Protection
Collectivité
National
Garantir
Nécessaire
Stabilité
Membre Nation
Opérations
Belgique
Partenaires
Assurer
Economique
Monde
International
Coût
Return-on-investment
Spin-off
Nos
Interdépartemental



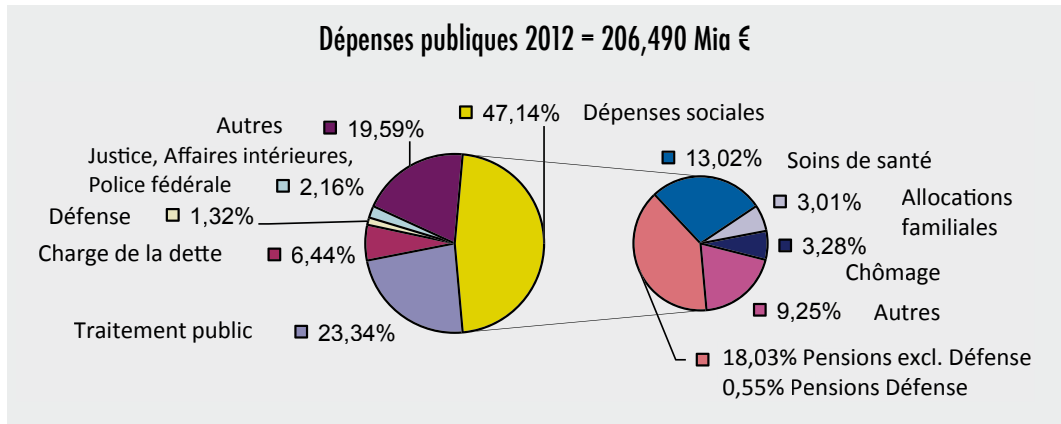
Renaud Flamant

Chapitre 1 :

Les coûts et la valeur de la Défense belge

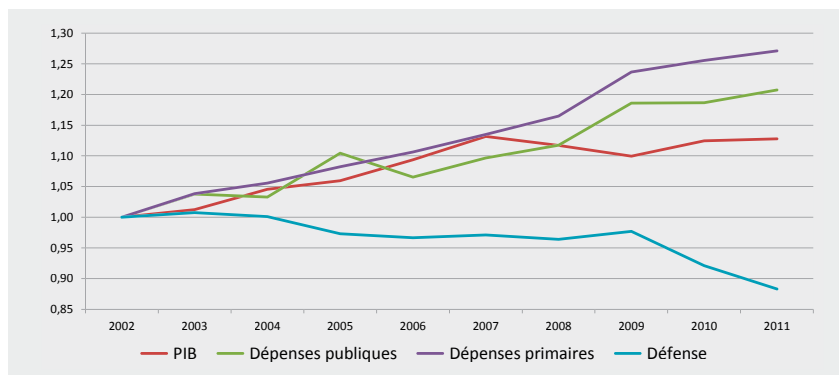
Les coûts de la Défense belge

Actuellement, les dépenses annuelles de la Défense belge s'élevaient à près de 4 milliards €, soit environ 1,9 % des dépenses publiques.²



L'effort budgétaire pour la Défense dans une perspective nationale.

Partant du contexte économique et sociétal exposé ci-dessus, il n'est pas étonnant que la part du budget consacré à la Défense s'amenuise d'année en année dans le cadre des dépenses publiques belges.

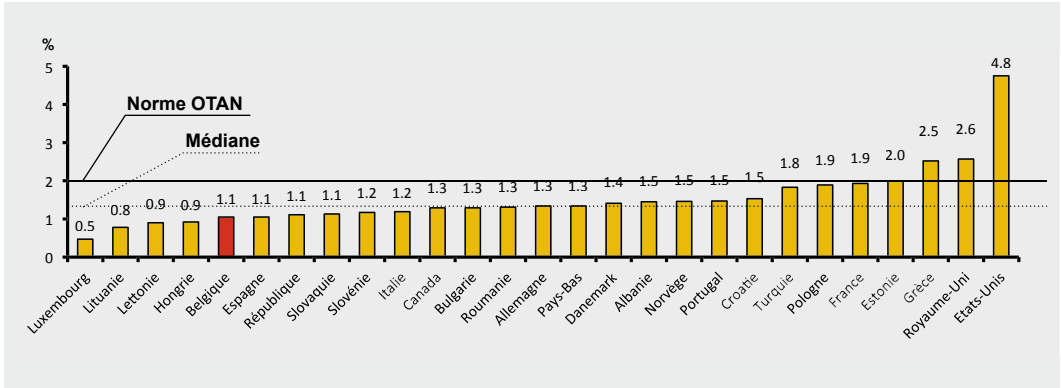


Évolution du budget de la Défense en € constants (2002) (hors pensions).

² Dépenses publiques = dépenses primaires + charge d'intérêts.

Sans les pensions, le budget annuel de la Défense belge s'élève à 2,7 milliards €, soit 1,32 % des dépenses publiques.

Même si l'effort opérationnel actuel de la Défense belge est plutôt significatif, une étude comparative avec nos pays voisins indique que notre effort de Défense est très modéré (voir graphique ci-dessous).



Pourcentage du Produit Intérieur Brut affecté à la défense pour tous les pays de l'OTAN en 2012.

De plus, la Défense belge se retrouve en queue du peloton de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en ce qui concerne les investissements en matériel majeur.³ Ce sont précisément ces investissements en matériel majeur qui permettront au gouvernement d'engager la Défense dans les prochaines décennies.

La valeur de la Défense, intrinsèque ou dérivée, qu'elle soit ou non financièrement chiffrée, apparaît trop peu dans le débat public sur la Défense, lequel se concentre aujourd'hui quasi exclusivement sur le coût. Le bénéfice que la société retire des investissements dans la Défense n'est pas pris en considération.³

³ Le dictionnaire Petit Robert définit la « valeur » comme « qualité (d'un bien, d'un service) fondée sur son utilité (valeur d'usage), [...], sur la quantité de facteurs nécessaires à sa production », ou « qualité de ce qui produit l'effet souhaité » ou encore « caractère mesurable (d'un objet) en tant que susceptible d'être échangé, désiré », ce qui traduit la complexité de la notion. La notion de « valeur intrinsèque » est utilisée dans le sens de « précieux en-soi et non pour ce qui peut en résulter (sans autre objectif) », <http://www.filosofischwoordenboek.nl/content/intrinsiekewaarde.html>

La valeur intrinsèque de la Défense belge

La valeur intrinsèque de la Défense est la réponse à la question suivante : pourquoi notre société a-t-elle besoin de forces armées ? Cette valeur intrinsèque est à la base de l'existence des forces armées.

La valeur intrinsèque de la Défense belge découle de son but : contribuer à préserver les intérêts nationaux. Les principaux intérêts nationaux sont décrits dans le document « *Déclaration de mission de la Défense et Cadre stratégique pour la mise en condition* »^{vi} :

- la sécurité publique au sens large du terme, en ce inclus l'ordre public, la stabilité, la paix et la sécurité, la santé ;
- la prospérité socio-économique dans un environnement macro-économique et monétaire stable ;
- le niveau de vie ;
- la souveraineté nationale ;
- la protection de nos valeurs (telles que la démocratie, les droits de l'homme...) ;
- le maintien d'une voix propre dans le concert multinational ;
- l'intégrité du territoire national.

Pour différentes raisons, la valeur intrinsèque de la Défense belge n'est pas facile à déterminer. Dans un monde globalisé où les intérêts nationaux sont imbriqués, la valeur de la Défense ne correspond pas systématiquement aux intérêts spécifiques d'un pays bien précis. Nous constatons toutefois que les intérêts nationaux peuvent être résumés en trois mots : prospérité, bien-être et sécurité. Cette dernière est d'ailleurs une condition nécessaire pour préserver les deux autres. En outre, la notion de « sécurité » constitue déjà en soi une donnée très subjective. En effet, la sécurité perçue ne correspond pas forcément à la sécurité réelle.

La valeur dérivée de la Défense belge

La valeur dérivée est subordonnée à la valeur intrinsèque. En effet, celle-ci est un produit dérivé du fonctionnement de la Défense au service de la sécurité du citoyen et de l'État. La valeur dérivée d'une organisation de la taille de la Défense se mesure aux retombées pour la société belge : emploi, contrats, recherche et développement, etc. Cette valeur dérivée gagne en importance aux yeux de ceux qui ne perçoivent la Défense que sous un angle financier.

La valeur de la Défense belge se compose de la valeur intrinsèque et de la valeur dérivée. Ensemble, elles représentent le retour sur investissement pour la société belge.



La Défense - Daniel Orban





Chapitre 2 : L'environnement de sécurité actuel et futur

Dans les pages suivantes, nous allons examiner l'environnement de sécurité actuel et futur. Ce cadre est nécessaire pour comprendre le lien entre la sécurité nationale, le bien-être, la prospérité et l'exécution d'opérations militaires parfois fort éloignées de la Belgique.

L'environnement de sécurité mondial a fondamentalement changé

Après la chute du mur de Berlin, le contexte international a évolué d'un monde bipolaire relativement simple vers un monde multipolaire complexe, difficile à cerner. L'importance d'acteurs non étatiques dans les questions de sécurité s'est considérablement accrue. Nous avons ainsi vu des groupes terroristes jouer les premiers rôles dans différents conflits récents. De plus en plus de pourvoyeurs de sécurité non étatiques font leur apparition dans des zones de conflit. Il s'agit notamment de sociétés militaires privées à vocation commerciale, agissant ou non pour le compte des autorités nationales. L'État reste tout de même l'acteur privilégié des relations internationales.

Les États doivent davantage faire face à des menaces transfrontalières, comme le terrorisme, la criminalité internationale et les problématiques de sécurité liées à Internet, dont certaines formes sont soutenues voire organisées par des acteurs étatiques.^{vii}

Parallèlement, l'interdépendance accrue de l'économie mondiale, l'accès aux technologies et leur évolution rapide, ainsi que l'impact des nouveaux médias de communication ont entraîné une intensification de la mondialisation. Il est aujourd'hui crucial de sécuriser les flux mondiaux de marchandises et d'informations sur lesquels se basent notre économie ouverte et notre société.^{viii}

Ces nouvelles dimensions renvoient au caractère transfrontalier et holistique de la sécurité. Des aspects de « sécurité économique » et de « cybersécurité »⁴ doivent également être pris en compte dans une approche plus large de la sécurité.^{ix} La sécurité externe (internationale) et interne (sociétale) interagissent de plus en plus.

Une approche strictement nationale et territoriale de la sécurité, telle qu'une frange de notre société continue à la concevoir, n'est dès lors plus pertinente. Nous avons besoin plus que jamais d'une collaboration internationale ainsi que d'une approche multidisciplinaire et intégrée des problématiques de sécurité.

⁴ Ces trois dernières années, Internet a permis 25 % de la croissance du PIB en Belgique (et 15 % de celle de l'emploi), principalement par le biais de l'augmentation des exportations (Jacques Bughin e.a. Internet matters : Le pouvoir transformateur de l'économie internet en Belgique. McKinsey Global Institute, novembre 2011, p. 5).

Europe, Belgique et sécurité

Outre l'environnement de sécurité esquissé ci-dessus, nous devons tenir compte de plusieurs événements et tendances supplémentaires dans un contexte belge et européen.

L'Europe occidentale n'a plus été confrontée à des conflits interétatiques depuis la Seconde Guerre mondiale. Les dividendes de la paix perçus depuis 1989 dans ces pays (dont la Belgique) ont généré un redimensionnement des forces armées, la conséquence la plus visible étant la disparition du service militaire dans la plupart des pays. Depuis plus de soixante ans, la Belgique vit une période de paix ininterrompue. À l'ère de la mondialisation, l'accent de l'engagement militaire ne porte plus uniquement sur le territoire, mais également sur l'intervention expéditionnaire pour réduire au maximum les effets de débordements sécuritaires éventuels dans le reste du monde. Par son action préventive, la Belgique contribue à assurer la solidité nécessaire des structures étatiques et de sécurité. Pour des raisons historiques, la Belgique entretient des relations privilégiées en Afrique centrale, notamment par un soutien répété de la Défense. Avec ses partenaires internationaux, notre pays est également intervenu militairement en Europe et dans sa périphérie, notamment lors des conflits dans les Balkans dans les années 1990, au Liban depuis 2006, en Lybie en 2011, au Mali en 2013. Ceci est également le cas en Afghanistan après les événements du 11 septembre 2001 et dans l'Océan indien depuis 2009.

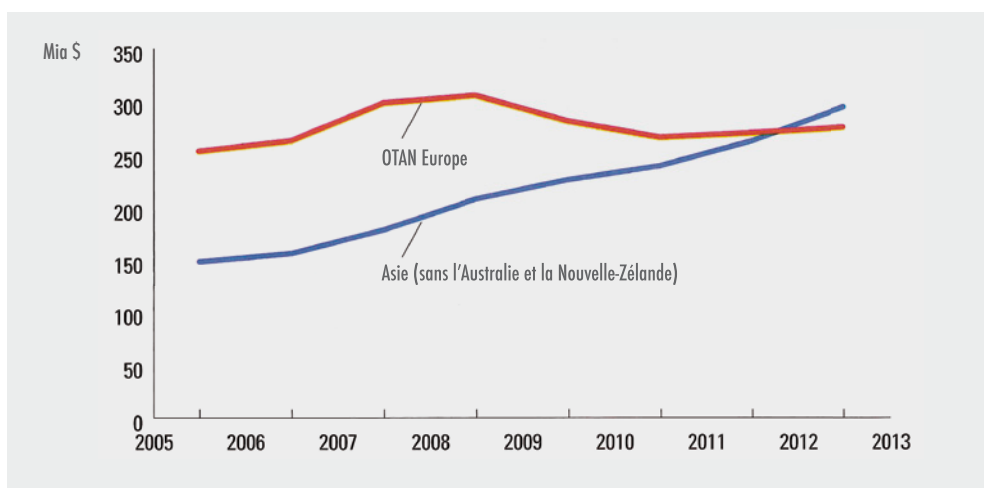


La Défense - Christian Louis

Mitrovica, Kosovo - une opération de soutien de la paix dans l'arrière-cour européenne.

La contribution militaire des États-Unis, grâce notamment à ses capacités de soutien⁵ indispensables, s'est à plusieurs reprises révélée déterminante pour la réussite de ces interventions militaires. Mais depuis 2012, les États-Unis déplacent progressivement leur foyer géopolitique vers l'Extrême-Orient. L'Europe devra désormais moins compter sur les capacités militaires américaines pour préserver les (anciens) intérêts communs en Europe et dans sa périphérie. Certains pays européens dont la Belgique pourraient ressentir les effets des crises durables sur la sécurité, la prospérité et le bien-être sur leur propre territoire. Dans un pays empreint d'une dynamique multiethnique croissante, ces effets peuvent se concrétiser par des actions terroristes, des problématiques liées aux réfugiés, une polarisation de groupes ethniques et religieux, etc. C'est justement au moment où l'Europe doit développer une approche plus autonome des problématiques de sécurité à ses frontières que la longue crise économique et le coût accru du vieillissement de la population réduisent encore les budgets alloués à la défense dans la plupart des pays membres de l'Union européenne (UE).

Alors que les budgets de défense enregistrent une tendance à la hausse dans d'autres parties du monde, plus particulièrement en Asie, tout semble indiquer que l'on poursuit le démantèlement de l'appareil militaire en Europe, sans réelle politique de Défense qui en assume les conséquences dans une vision stratégique propre de l'UE.^x



Tendance à la baisse des budgets de défense en Europe par rapport à la tendance à la hausse en Asie.^{xi}

L'environnement de sécurité s'est complexifié. Il est plus incertain et évolue très rapidement. La sécurité externe et interne interagissent de plus en plus. La notion de sécurité connaît une profonde évolution où « élargissement » et « interdépendance » sont les mots clés. La capacité de l'Europe et de la Belgique à garantir la sécurité dépendra en grande partie de l'efficacité de leur approche multilatérale.^{xii}

⁵ Les capacités de soutien (*enabling capabilities*) ont principalement trait à l'AAR (*Air to Air Refueling*), au transport stratégique et aux renseignements.





Chapitre 3 : La valeur intrinsèque de la Défense belge

Introduction

La valeur intrinsèque de la Défense belge se traduit par sa contribution à la sécurité nationale afin de préserver les intérêts nationaux. Cette contribution se matérialise par une gamme très variée d'activités, définies sous la forme de missions stratégiques^{xiii} :

- la participation à la défense collective, y inclus les opérations qui cadrent dans la prévention et la dissuasion d'une attaque armée contre un ou plusieurs pays de l'OTAN ou de l'UE ;
- la participation à la protection collective des intérêts vitaux et essentiels de l'OTAN et/ou de l'UE ;
- la protection des concitoyens ou des intérêts belges à l'étranger, y inclus la libération et l'évacuation de ressortissants ;
- la participation aux *security operations*, aux opérations de maintien de la paix et d'imposition de la paix en vue de prévenir la violation de l'état de droit international et de la sécurité ou de les restaurer et de les maintenir ;
- la participation aux opérations humanitaires en vue d'atténuer la détresse humaine ;
- contribuer à l'intérieur des frontières nationales à la sécurité de la société belge, sur base de l'exclusivité de l'expertise ou des capacités militaires, ou lorsque les moyens civils sont inadéquats.

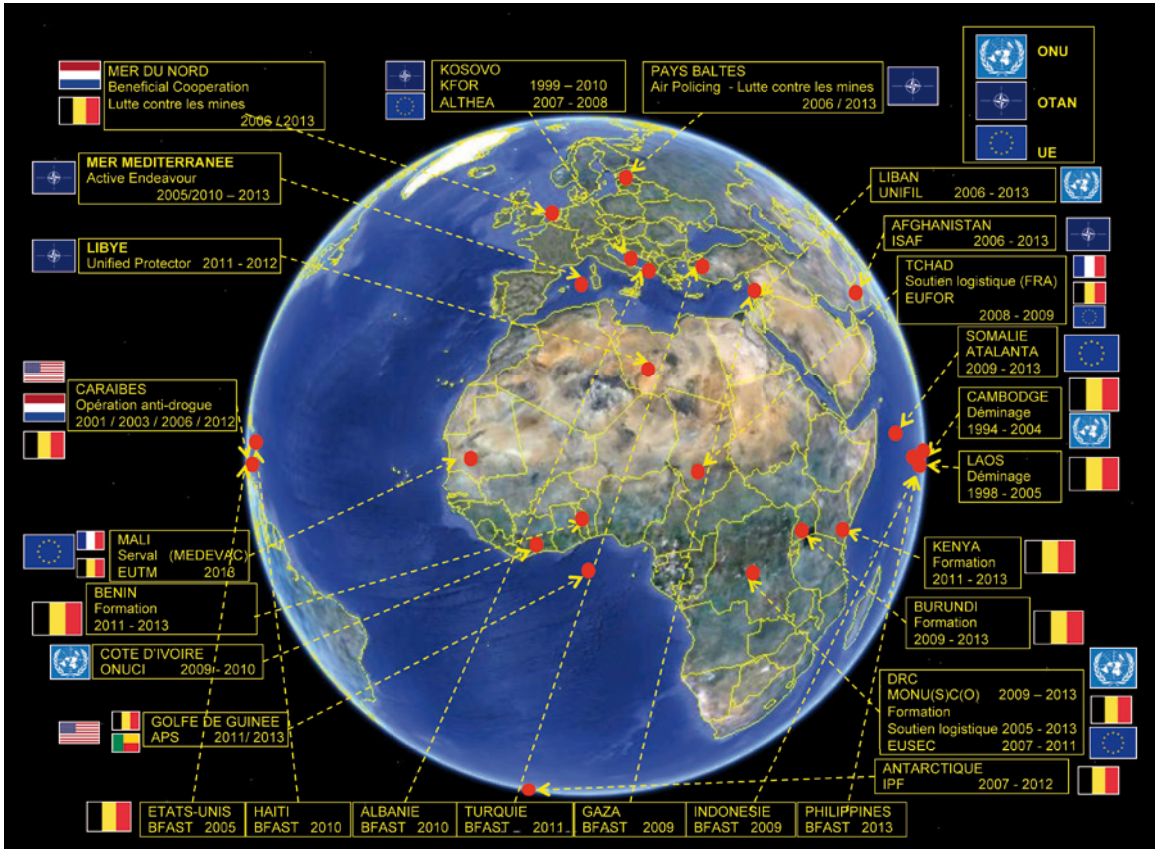
La valeur de certaines activités militaires est parfois très perceptible et évidente. Songeons par exemple au désamorçage de munitions de guerre et aux opérations de sauvetage le long de la côte. Elles sont exécutées sur le territoire belge et bénéficient, par conséquent, d'une importante visibilité. En outre, il est facile de les quantifier.

Ce n'est pas le cas pour toutes les activités menées par la Défense en Belgique. Les raisons sont multiples. Certaines viennent notamment soutenir d'autres services publics. D'autres sont soumises à un certain niveau de confidentialité, comme la lutte contre le terrorisme ou les cyberattaques.

Déterminer la valeur des missions exécutées par la Défense en dehors des frontières nationales est encore plus complexe, car ces tâches relèvent d'une approche multidisciplinaire et multilatérale plus large des problèmes de sécurité. Qu'elle soit ou non couronnée de succès, la manière d'appréhender une situation sécuritaire avec des moyens militaires ne dépend pas uniquement de l'action militaire, mais également de l'engagement d'autres acteurs et moyens publics. Songeons notamment à la diplomatie, à la coopération au développement et aux ONG. Les missions remplies par la Défense dans ce cadre sont donc moins visibles

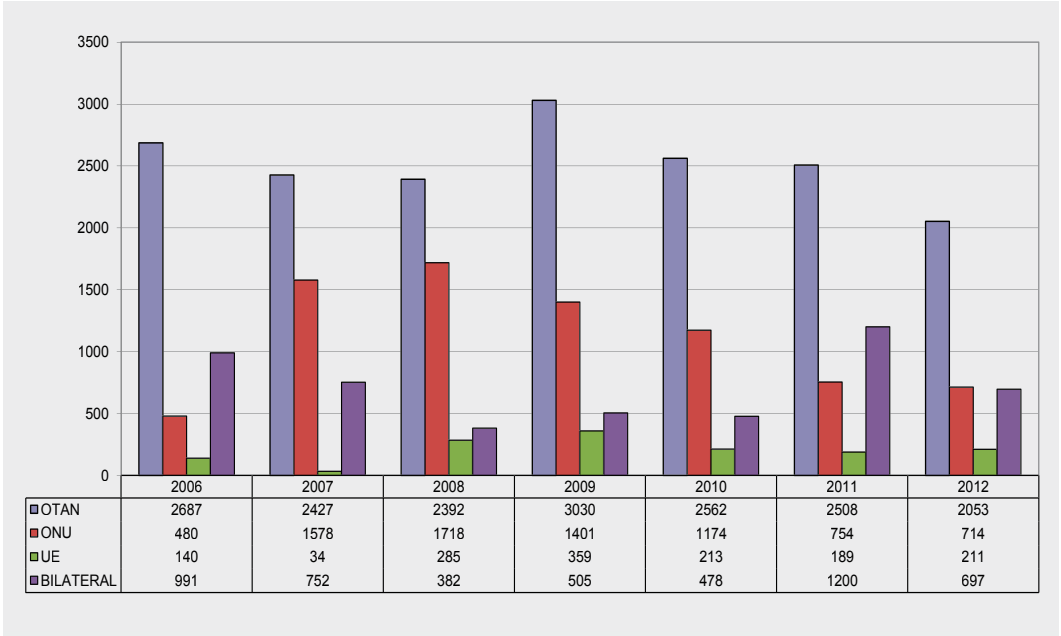
et plus difficiles à isoler, ce qui les rend moins facilement quantifiables. En outre, l'impact sur la sécurité de la société en Belgique est plutôt indirect.

Il n'est donc pas évident de souligner l'importance de ces activités et leur valeur pour la société belge.



Les principales opérations auxquelles la Défense belge a participé - 2004-2013.

Afin de fournir une information mieux structurée, nous avons choisi, dans ce document, de traiter la contribution en matière de sécurité nationale de la Défense belge dans une dimension extérieure et intérieure. Cela n'empêche pas une interaction toujours croissante entre ces deux dimensions.



Nombre de militaires belges engagés par an et organisation – période 2006-2012.
Engagement de la Défense belge dans un cadre multilatéral.



La dimension extérieure de la sécurité nationale

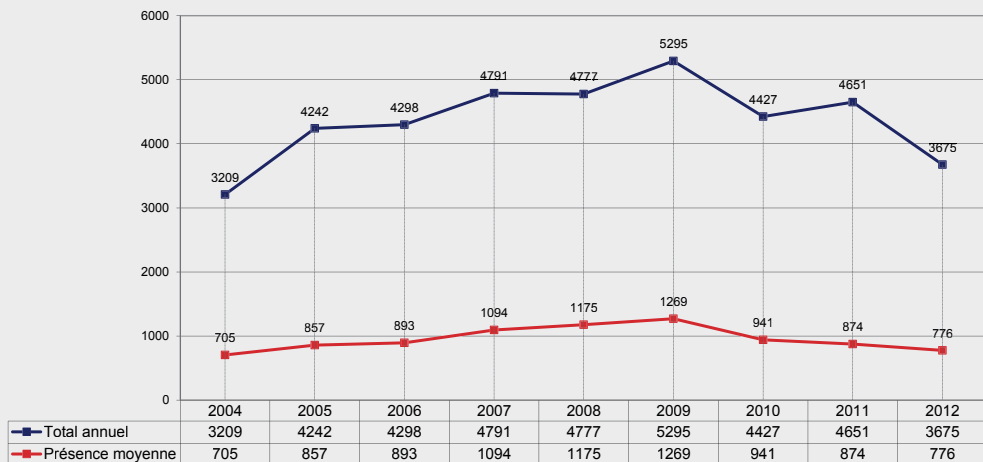
Élargissement de la notion de « préservation de l'intégrité territoriale »

Quand il s'agit de la préservation de l'intégrité territoriale, l'opinion publique perçoit encore souvent l'acquisition de moyens et l'engagement de la Défense principalement sous l'angle de la dimension nationale et territoriale belge. Dans un environnement de sécurité qui a fortement évolué, la notion de « préservation de l'intégrité territoriale » nécessite une interprétation plus large qu'auparavant. Après les deux échecs de sa politique de neutralité, la Belgique a décidé, après la Seconde Guerre mondiale, d'adhérer à l'OTAN et de se poser en fervent défenseur du processus d'intégration européen. La Belgique a opté pour le multilatéralisme à travers l'article 5 du traité de l'OTAN et la clause d'assistance mutuelle du traité de Lisbonne, afin de préserver son intégrité territoriale. L'intégrité territoriale est devenue de ce fait une responsabilité collective, une « assurance vie » collective. La Belgique est dès lors coresponsable de l'intégrité territoriale de l'ensemble du territoire de l'OTAN et de l'UE. C'est dans le cadre de cette notion élargie requérant une participation proportionnelle de chaque pays membre que la valeur de la Défense belge doit être replacée. L'« assurance » de cette intégrité reste la principale valeur ajoutée de la Défense pour notre collectivité. La contribution principale de la Défense est la dissuasion d'opposants potentiels par le collectif OTAN. Cette mission semble être victime de son propre succès. En effet, une dissuasion efficace n'est pas visible. Le citoyen belge a souvent tendance à oublier et/ou à ne pas estimer cette contribution à sa juste valeur. La perception belge du paysage sécuritaire n'est d'ailleurs pas partagée par certains partenaires. En effet, l'absence de menace territoriale est perçue très différemment au fur et à mesure que l'on se déplace vers l'est de l'Europe.

Un environnement de sécurité mondial stable est essentiel pour la Belgique

Même si nos frontières ne sont pas menacées, la Belgique a tout intérêt à maintenir la paix, la stabilité et la sécurité au sens le plus large, partout dans le monde et surtout dans sa périphérie immédiate. Dans le cadre de sa politique extérieure, la Belgique utilise, conjointement ou séparément l'économie, la diplomatie, la Défense et la collaboration au développement. Ces instruments permettent à notre pays de protéger ses intérêts nationaux. La contribution de la Défense belge peut prendre différentes formes : missions humanitaires, de soutien et d'imposition de la paix. Ces dix dernières années, une moyenne annuelle de mille postes sont occupés à plein temps dans des opérations dans le monde entier, le plus souvent en collaboration avec d'autres partenaires internationaux (voir graphique à la page suivante).

Nombre de militaires



Chaque année, près de 4 500 militaires en moyenne sont engagés pour garantir une présence permanente de 1 000 militaires en opérations.



La Défense – Christian Declodt

La Défense fait partie de la structure interdépartementale d'intervention rapide B-FAST (Belgian First Aid & Support Team) destinée à fournir une aide d'urgence en cas de catastrophes et situations d'urgence à l'étranger. Après le passage du typhon Haiyan, B-FAST est partie le 11 novembre 2013 avec des moyens de Défense vers les Philippines. La Belgique fut le premier pays européen à venir en aide à la population en détresse.

L'économie belge

La Belgique possède l'une des économies les plus ouvertes au monde. Notre pays occupe la cinquième position des économies les plus mondialisées de la planète^{xiv} et la 17^e place au classement mondial avec un PIB de 483,7 milliards \$ en 2012. La Belgique est le 10^e pays exportateur et le 12^e pays importateur au monde, avec respectivement 476 et 461 milliards \$.^{xv} Le port d'Anvers est le deuxième port d'Europe et notre flotte marchande est la 19^e (en tonnage) au monde.^{xvi}

Bien plus que d'autres pays, la Belgique est solidement ancrée dans ce monde globalisé. Notre prospérité et notre niveau de vie élevé dépendent en grande partie d'un « monde ouvert » sécurisé.

Notre pays a tout intérêt à contribuer à la libre circulation des marchandises de par le monde, proportionnellement à l'importance que revêt le secteur maritime au niveau national. La protection de nos voies d'approvisionnement qui sont principalement maritimes et qui sont les artères vitales de notre économie est, à ce titre, essentielle.

En 2012, le commerce maritime entre la Belgique et l'Extrême-Orient, le sous-continent indien et le Golfe Persique atteignait les 54,9 milliards \$.^{xvii} En 2012, le port d'Anvers a réalisé un volume de 25,5 millions de tonnes avec l'Extrême-Orient et le sous-continent indien.^{xviii} En ce qui concerne les ressources énergétiques, 27 % du pétrole brut et 14 % du gaz naturel importés en Belgique proviennent du Golfe Persique (Arabie Saoudite, Irak, Iran et Qatar)^{xix} via l'Océan Indien. Un transport maritime sûr dans cette région éloignée est d'une grande importance pour l'économie nationale. Un rapport de la Banque mondiale paru en 2013 estime le coût annuel de la piraterie somalienne dans l'Océan Indien à 18 milliards \$.^{xx}

En participant à la mission Atalanta de l'UE pour la lutte contre la piraterie dans l'Océan Indien et à l'EUTM Somalia (*European Union Training Mission in Somalia*, Mission de formation de l'UE en Somalie), la Belgique contribue à la sécurité économique mondiale en protégeant ses lignes de communication maritimes, vitales pour l'économie.

En avril 2009, le Pompei, un navire de déversement latéral de l'entreprise belge de dragage « Jan De Nul Group », a été pris en otage par des pirates somaliens. Les médias ont indiqué que le navire et l'équipage avaient été relâchés contre le versement de 2,8 millions € par l'entreprise.^{xxi}



Jan De Nul Group



La Belgique a participé à trois reprises à l'opération Atalanta de l'UE avec la frégate Louise-Marie, afin de lutter contre la piraterie.

La société belge dans un monde globalisé

Certains pays sont dévastés par les guerres civiles. Ils ne jouissent pas ou à peine d'un régime démocratique, connaissent un développement économique faible ou se trouvent en situation très précaire sur le plan de la sécurité et des droits de l'homme. Ces régions forment un terrain propice au développement de problèmes sécuritaires transfrontaliers tels que le terrorisme, le fanatisme, l'immigration de masse et la criminalité internationale (traite des êtres humains, prostitution, trafic de drogue et d'armes). Sur le plan mondial, les pays fragilisés ou réduits à néant représentent un coût de 270 milliards \$. Un coût supporté à 87 % par les pays limitrophes.^{xxii} Ajoutons-y des coûts difficilement quantifiables liés à l'économie, la criminalité, l'immigration, la drogue et le terrorisme pour des pays plus éloignés comme la Belgique.

Les budgets cumulés de l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (FEDASIL) et le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) s'élèvent à 421 millions € pour 2012,^{xxiii} soit une augmentation de 63 % depuis 2008.

Avec la mondialisation en marche, la situation dans ces pays parfois – mais pas toujours - éloignés du continent européen peut avoir des répercussions sur la société belge, que nous le voulions ou non. Notre pays a donc tout intérêt à contribuer au rétablissement rapide de la sécurité et de la prospérité dans certaines régions.



La Défense – Daniel Orban

Les militaires belges en conversation avec les autorités locales afghanes à Kunduz.

Dans ce contexte, la Défense belge a été engagée de manière expéditionnaire et multilatérale dans les Balkans, en Lybie, au Moyen-Orient, en Afghanistan, en Afrique Centrale et dans le Sahel. La Belgique a ainsi contribué à renforcer la sécurité indispensable pour la reconstruction des collectivités locales dans ces pays et régions. La conséquence indirecte est que la population locale aura moins tendance à vouloir fuir le pays, réduisant du coup l'afflux de réfugiés en Europe et en Belgique.



Réfugiés kosovars en Belgique.

La Défense – Christian Theys



La Défense - Pierre Bogaert

Albalodge : la construction de camps de réfugiés en Albanie permet l'accueil de réfugiés kosovars.

Durant l'été 1999, le conflit kosovar engendre un afflux massif de réfugiés, si bien que les CPAS belges sont littéralement pris d'assaut. Dans des villes comme Gand et Anvers, la situation est même qualifiée de catastrophique.^{xxiv} Les réfugiés se voient attribuer le statut temporaire d'«expatriés», ce qui conditionne leur retour au Kosovo à l'amélioration de la sécurité dans ce pays. Le UNHCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, souhaite n'organiser le retour des réfugiés qu'après le déploiement complet de la KFOR, une force de maintien de la paix des Nations unies de 40000 hommes. Par ailleurs, la KFOR doit d'abord avoir marqué et démantelé suffisamment de mines. Dès mars 2000, ces deux conditions sont remplies grâce au déploiement de troupes au sol, notamment belges. Quatre avions atterrissent quotidiennement à Pristina en provenance de différents pays européens avec des réfugiés qui rentrent au pays.

La zone des Caraïbes constitue une plaque tournante pour la cocaïne à destination de l'Europe.^{xv} Les cartels de la drogue y sont de plus en plus structurés sur un mode paramilitaire. Ils ont recours à des armes de guerre et à du matériel sophistiqué tel que des petits sous-marins. La lutte internationale contre le trafic de drogue dans cette zone contribue à diminuer la présence de drogue dans nos rues. Pour cette mission, la Défense belge met régulièrement à disposition une frégate ou un hélicoptère, stationné à bord d'un navire de la marine néerlandaise.



Christophe Marreyt

Au printemps 2013, le navire de la marine hollandaise, Friesland, aidé d'un hélicoptère Alouette III belge, a intercepté plus de 3 tonnes de drogue dans la mer des Caraïbes dans le cadre de l'opération internationale antidrogue « Martillo ».

Le positionnement de la Belgique sur le plan international

La Belgique est membre fondateur des trois grandes organisations internationales de sécurité, à savoir l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'OTAN et l'UE. Par ailleurs, notre pays est membre de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Nous jouons souvent un rôle d'avant-plan au sein de ces organisations. Notre pays a assuré la présidence de l'OSCE en 2006 et du Conseil de l'UE pendant la seconde moitié de 2010.

La Belgique a siégé pour la cinquième fois en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2007-2008.



Siège belge au
Conseil de sécurité
de l'ONU.

Nous comptons parmi les 10 pays qui ont siégé le plus souvent en tant que membre non permanent.^{xxvi} Cette position et la volonté d'assumer un rôle dirigeant au sein de ces organisations influencent la politique étrangère belge et génèrent une image positive de notre pays. Le *leadership* entraîne toutefois des responsabilités. Cela implique que la Belgique puisse prouver son engagement et sa position en tant que membre crédible et responsable. La crédibilité de notre affiliation se joue dans la charge et les risques que nous sommes prêts à assumer avec une Défense qui contribue à la sécurité internationale dans un cadre multilatéral plus communément appelé « *burden & risk sharing* ». En déployant des moyens militaires, la Belgique démontre sa volonté d'agir et joue de son influence sur la scène internationale. En combinaison avec d'autres leviers de pouvoir économiques, diplomatiques et de coopération au développement, elle peut ainsi veiller aux intérêts nationaux.

Une juste contribution en matière de Défense évite qu'un pays, membre d'une alliance, se voit étiqueté d'opportuniste ou de profiteur. Des coûts sont liés à ce profil négatif, notamment à la diminution de la sphère d'influence politique et des opportunités économiques plus réduites à l'échelle internationale. Contrairement à un grand pays dont le poids est proportionnel à l'étendue territoriale, à sa population et/ou à la présence de matières premières et de ressources énergétiques, il est très important pour un petit pays fortement dépendant économiquement de jouir d'une solide réputation sur le plan international.

Quoi qu'il en soit, la position d'un pays comme la Belgique, qui se situe dans le haut du classement mondial dans le domaine économique, implique des obligations envers la communauté internationale. Avec l'engagement de la Défense, la Belgique peut prendre ses responsabilités en contribuant de façon raisonnable et proportionnelle à un environnement sécuritaire mondial aussi stable que possible.

La sécurité des Belges à l'étranger

La sécurité des Belges séjournant à l'étranger est un enjeu très concret et tangible. Si la sécurité de nos concitoyens et de nos ambassades à l'étranger ne peut plus être garantie par l'état hôte, la responsabilité incombe à l'État belge de les protéger avec des moyens militaires et de prévoir, si nécessaire, une opération d'évacuation de non-combattants (*Non-combatant Evacuation Operation* – NEO).

La République Démocratique du Congo (RDC) et le Burundi sont les pays avec le risque d'instabilité le plus élevé après l'Afghanistan (voir tableau).^{xxvii} Dans la région des Grands Lacs, la Belgique conserve des liens importants avec ces deux pays ainsi qu'avec le Rwanda. Notre pays souhaite dès lors contribuer à la réforme du secteur de sécurité dans cette région. La Belgique pourrait devoir évacuer respectivement 4 500, 580 et 650 Belges et fournir un appui aux autres citoyens de l'UE dans la RDC, au Burundi et au Rwanda si nécessaire. Le contexte de sécurité a fortement évolué depuis la dernière NEO en 1994. Les groupes armés y jouissent d'une expérience considérable en matière de combat et disposent d'armements plus sophistiqués. Kinshasa est progressivement devenue une métropole de presque 10 millions d'habitants, dont 3 000 Belges. Même si aujourd'hui les NEO s'effectuent plus que probablement dans un contexte multilatéral étant donné le besoin en capacités spécifiques (telles que le renseignement, le transport et le *Command and Control*), nos partenaires tablent sur l'expertise et les moyens belges pour intervenir rapidement et efficacement en Afrique Centrale.

Classement	Pays	Facteur de risque
1	Afghanistan	36,4
2	République Démocratique du Congo	29,8
3	Burundi	24,5
4	Guinée-Bissau	23,9
5	Djibouti	23,5
6	Éthiopie	21,2
7	Pakistan	20,8
8	Nigeria	20,7
9	Mali	19,3
10	Sierra Leone	17,8
11	Somalie	17,6
12	République centrafricaine	15,5
13	Irak	15,4
14	Mozambique	15,2
15	Tchad	13,4
16	Zambie	12,3
17	Bénin	12,2
18	Boutan	12,1
19	Zimbabwe	12
20	Bangladesh	12
21	Haïti	11,6
22	Kenya	11,5
23	Gabon	11,1
24	Cameroun	11,1
25	Malawi	11,1

Estimation du risque d'instabilité
le plus élevé 2010 – 2012.

Red Bean (1978), Blue Beam (1991) et Silver Back (1994), NEO effectuées dans l'ancien Zaïre et au Rwanda.

La Défense - Fernand Domange



La dimension intérieure de la sécurité nationale

Garantir la sécurité de la population (au sens le plus large du terme) sur le territoire national constitue une obligation pour l'État et relève de sa responsabilité.

Hormis la préservation de l'intégrité territoriale du pays, qui a déjà été traitée précédemment, la sécurité à l'intérieur des frontières nationales est principalement confiée à d'autres autorités que la Défense. Toutefois, cette dernière assure plusieurs missions importantes et bien définies en coordination avec les autres acteurs. La Défense dispose d'une expérience unique et investit de manière ciblée dans ce domaine. Pour ce faire, la Défense effectue également des tâches lorsque les moyens civils ne suffisent pas. L'interdépendance entre la sécurité tant interne qu'externe nécessite une coordination nationale et internationale toujours plus intensive (par ex. dans le domaine de la cybernétique) afin de pouvoir intervenir de manière efficace.

Ce document ne vise pas à fournir une énumération exhaustive de toutes ces missions et tâches de Défense que les Composantes terrestre, aérienne, marine et médicale exécutent sur le territoire belge. Certaines missions et tâches caractéristiques sont toutefois mentionnées avec leur valeur chiffrée quantitative et/ou qualitative.

Protection de l'espace aérien

La Défense – Stefan Darte



Deux F-16 se tiennent prêts jour et nuit dans le cadre du *Quick Reaction Alert* (QRA). Le coût économique de la fermeture de l'espace aérien belge pendant une journée à la suite d'un incident « *Renegade* » est estimé à 24 millions €. ^{xxviii}

Pour éviter que des avions civils ne puissent être utilisés comme armes terroristes dans l'espace aérien belge, deux avions de chasse F-16 armés sont prêts à intervenir 24 heures sur 24 (*Renegade*). Ces avions sont également utilisés pour surveiller l'espace aérien de l'OTAN contre des avions militaires (QRA – *Quick Reaction Alert*). Que la Belgique ait jusqu'ici été épargnée de tout incident terroriste aérien n'enlève rien à l'importance de cette mission « *Renegade* ». L'absence d'une capacité de réaction rapide pour garantir la sécurité dans l'espace aérien belge peut donner lieu à sa fermeture préventive. Une telle fermeture pourrait générer un coût économique direct considérable estimé à 24 millions €. Il faut aussi tenir compte des coûts économiques indirects, liés notamment à une atteinte à la réputation. D'où une perte d'attractivité pour les investisseurs étrangers en l'absence d'une telle « police d'assurance » proposée par l'État belge. En tant que pays hôte d'importantes institutions internationales, la Belgique doit accorder une attention particulière à la sécurité de leurs quartiers généraux.

Enlèvement et suppression d'explosifs sur terre

Le service d'enlèvement et de destruction d'engins explosifs (SEDEE) est appelé chaque jour pour des munitions de guerre et des explosifs. Depuis 1973, le SEDEE reçoit annuellement environ 3 000 demandes d'enlèvement de munitions de guerre et d'explosifs, soit une moyenne annuelle constante de 200 à 300 tonnes d'explosifs. Une partie comporte des matières toxiques et est démantelée à Poelkapelle. Ces dix dernières années, le service a reçu une moyenne de 139 demandes d'intervention par an pour des Engins Explosifs Improvisés (EEI) (notamment des alertes à la bombe). Les interventions du SEDEE ne concernent donc pas seulement les engins explosifs datant des deux guerres mondiales. Leurs actions se situent également dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le terrorisme.



Une intervention du SEDEE sur un engin explosif improvisé en appui à la Police fédérale.

La Défense - D0V0

	Demandes d'enlèvement d'explosifs et de munitions	Demandes pour engin explosif improvisé	Tonnage des munitions collectées
2003	3 539	184	245
2004	3 125	211	342
2005	2 960	203	267
2006	3 289	151	724
2007	3 004	117	353
2008	2 977	101	205
2009	3 027	104	219
2010	2 797	103	189
2011	3 326	107	184
2012	2 897	104	146

Sécurité dans les eaux relevant de la compétence des autorités belges

La sécurité maritime en mer territoriale et dans la zone économique exclusive incombe à l'État belge. La sécurité recouvre différents domaines qui se chevauchent partiellement dans cette région de 3 600 km², plus étendue que la province de Flandre occidentale, également appelée la onzième province. Il s'agit de la sécurité maritime, du maintien de l'ordre et du respect du droit en mer, des services à la navigation et de la coordination des actions de sauvetage. La Défense est compétente pour la sécurité maritime et appuie 16 autres autorités fédérales, régionales et provinciales dans d'autres domaines. Ce fractionnement des compétences en matière de sécurité maritime et la perméabilité des frontières maritimes inscrit logiquement la contribution sécuritaire de la Défense dans un cadre interdépartemental et international.^{xxix}

À titre d'exemple, la Défense est intervenue et a livré sa contribution dans différents domaines en 2012 :

- le monitoring et le rapportage de plus de 2 000 navires spécifiques (contacts d'intérêt), pour les partenaires de la garde-côtière (notamment la police fédérale et la douane), les services de sécurité et l'OTAN ;
- la détection et le rapportage de comportements suspects en mer, dont 20 intrusions dans des parcs éoliens ;
- 12 détections et enquêtes sur des cas de pollutions maritimes ;
- la détection et l'identification d'infractions aux règles de navigation, d'abordages et de navires coulés ;
- le suivi de navires de pêche pour les partenaires de la garde-côtière ;
- les sauvetages en mer et l'enlèvement de munitions (voir ci-dessous).

Pour accomplir ces tâches, la Défense engage les moyens suivants : la participation au Carrefour d'Information Maritime (CIM), les navires patrouilleurs (RDS – *Ready Duty Ships*), les navires de lutte contre les mines, les hélicoptères pour les actions de sauvetage en mer (SAR – *Search and Rescue*) et les avions sans pilote (UAV – *Unmanned Aerial Vehicle*).



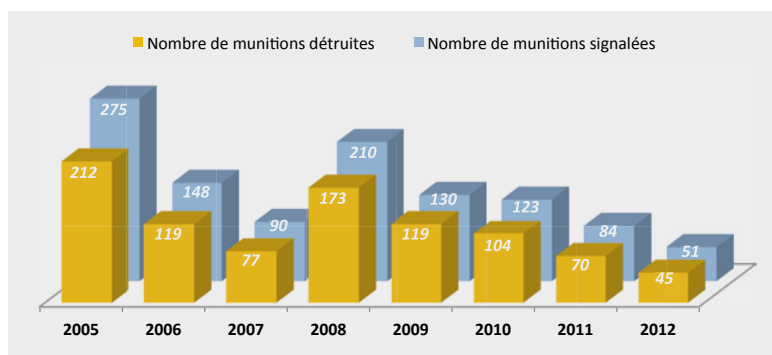
La Défense – Bart Rosselle

Depuis 1977, la 40^e escadrille de Coxyde a effectué plus de 3 000 *scrambles*, permettant de sauver 1 668 vies humaines.

Après l'activation du plan catastrophe en mer du Nord (futur plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) en mer du Nord), la Défense fournit également des moyens de commandement et de contrôle (*on scene commander* et coordinateur des moyens antipollution engagés en mer).

Les hélicoptères Seaking, prochainement remplacés par les NH-90, appuient les actions de sauvetage en mer – et sur terre en cas d'accidents d'avion – au profit de la société belge. Soulignons le caractère interdépartemental de la sécurité en mer. Le *Maritime Rescue Coordination Centre* (MRCC) à Ostende, qui relève de la Région flamande, utilise des moyens militaires à double usage. En effet, le NH-90 (NFH – *NATO Frigate Helicopter*) a pour objectif principal d'effectuer des opérations maritimes à bord d'une frégate, mais l'engagement de quatre hélicoptères NH-90 pour des actions de sauvetage contribue à l'optimisation des moyens de Défense.

La Défense s'emploie également en mer à évacuer des munitions qui se retrouvent régulièrement à bord des embarcations de pêcheurs, de dragueurs et de navires d'extraction de sable. Après l'explosion d'une bombe repêchée sur un bateau de pêche néerlandais en 2005 faisant trois victimes, l'opération « *Beneficial Cooperation* » a été lancée. Cette opération belgo-néerlandaise vise à supprimer et détruire les munitions de guerre des deux guerres mondiales devant la côte belge et néerlandaise et la zone économique exclusive de la Grande-Bretagne (voir graphique ci-dessous). L'escadre de lutte contre les mines de l'OTAN (SNMCMG1 – *Standing NATO Mine Counter Measures Group one*) participe régulièrement à cette opération organisée en continu.



Opération Beneficial Cooperation: quantité de munitions de guerre signalées et détruites sur le plateau continental de la côte belge et néerlandaise.

L'ouverture de nos ports et le trafic du commerce maritime sont essentiels pour notre économie. Vu la valeur directe ajoutée de 16,5 milliards € des ports d'Anvers, Gand, Liège, Zeebruges, Bruxelles et Ostende pour l'année 2011, le coût de la fermeture de ces ports pour l'économie belge est estimé à 45 millions € par jour. Ces ports génèrent 115 600 emplois directs à temps plein.^{xxx} Les mines marines, qu'elles soient ou non posées dans le cadre d'une action terroriste sur les voies navigables menant à ces ports, auraient un impact gigantesque sur l'économie belge (et de l'Europe occidentale). Une capacité de lutte anti-mines propre et des accords de coopération avec des partenaires privilégiés permettent de réduire les risques au maximum.

La garantie de la sécurité dans nos eaux a également des répercussions au niveau de notre contribution sur le plan de la sécurité à l'étranger. Le CIM a ainsi pu soutenir la frégate Louise-Marie au cours de ses trois participations à la mission anti-piraterie de l'UE (appelée Atalanta) en 2011, 2012 et 2013, en transmettant rapidement des informations sur les navires marchands belges qui naviguaient dans la région.

Appui aux opérations de la « Police intégrée »

La Défense fournit également un appui non structurel, ciblé et temporaire à des opérations de la « Police intégrée », avec du matériel et de l'infrastructure, et avec des équipes spécialisées composées notamment de maîtres-chiens et de plongeurs.

Il s'agit entre autres :

- de l'appui pour assurer la sécurité lors des réunions de l'UE et de l'OTAN (déménagement, capacités médicales) ;
- de la recherche de personnes disparues ou d'armes dans le cadre d'une enquête judiciaire ;
- de la surveillance des institutions parlementaires et de l'accompagnement des autorités.

Le coût de la surveillance des institutions parlementaires se chiffrait à 4,5 millions € en 2012.

La Défense – Deplanque Nicolas



Appui à la Nation dans le domaine du renseignement

La contribution de la Défense à la sécurité de la société belge par le biais de collaborations avec différents services de l'État belge, organisations internationales et services de renseignement alliés est confidentielle et donc moins visible. Au niveau national, ceci concerne les Services Publics Fédéraux des Affaires Étrangères, de l'Intérieur et de la Justice, la Sûreté de l'État, l'Organe pour la Coordination et l'Analyse de la Menace (OCAM), la Police Fédérale et la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF). Concrètement, le service de renseignement de la Défense (Service Général du Renseignement et de la Sécurité – SGRS) fournit une contribution essentielle sur base de collecte et d'analyse dans la lutte contre le terrorisme, les enlèvements et la menace cybernétique. Cette contribution concerne aussi la protection du potentiel scientifique et économique de la Belgique.

Appui médical à la Nation

L'appui médical fourni par la Composante médicale est orienté vers la mise en condition du personnel projetable et déployé, ainsi que vers les soins aux troupes en mission opérationnelle. Cela n'empêche que la Composante médicale s'implique considérablement dans les soins de santé à la population belge. Elle procure des soins spécialisés à la population avec des moyens non engagés, tant au quotidien qu'en situation de crise ou lors de calamités.

Il s'agit notamment de la mise à disposition :

- du centre des brûlés de l'hôpital militaire de Neder-over-Heembeek, qui compte 26 lits, la seule clinique de jour belge pour les brûlés et une consultation spécialisée (plus de 10 000 contacts par an). Dans le privé, ce type de soins coûterait 20,7 millions € ;⁶
- du centre de médecine hyperbare en complément du secteur médical privé pour les intoxications au monoxyde de carbone, pour le traitement des blessures chroniques et des pathologies infectieuses graves, sans oublier les accidents de plongée. L'hôpital militaire est le seul dans la Région de Bruxelles-Capitale à posséder une chambre hyperbare multi-places. Il peut ainsi traiter entre 600 et 1 000 patients par an ;



Serge Jermes

L'hôpital militaire : 36 % de la capacité belge totale de 72 lits pour des brûlés.

⁶ Chaque année, la Défense perçoit environ 13,8 millions € en prestations à des tiers de la part de la sécurité sociale belge et des compagnies d'assurances pour la mise à disposition de ce service hautement spécialisé.

- d'un service médical d'urgence et de réanimation (SMUR) et d'une ambulance du service « 112 » de l'hôpital militaire qui assurent chacun pas moins de 2 000 interventions au profit de la population civile de la Région de Bruxelles Capitale et de la province du Brabant Flamand ;
- de l'hôpital militaire dans sa globalité lors de catastrophes telles que l'explosion de gaz de Ghislenghien et l'accident de car à Sierre (Suisse) ;
- d'une unité de production pour la fabrication massive de médicaments contre les pandémies ou les accidents nucléaires. Songeons notamment aux tablettes antivirales OSELTAMIVIR dans le cadre du plan d'urgence belge lors d'épidémies de grippe et aux tablettes d'iodure de potassium en cas de catastrophe nucléaire, pour le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et environnement.



Adrien de Witte

La fabrication des moyens antiviraux par le service de production des médicaments du 5^e Élément médical d'intervention (5 EMI) à Nivelles.

La valeur des capacités médicales militaires spécialisées relève également d'une bonne intégration dans le paysage médical belge. La mutualisation des capacités et le développement de partenariats répondent à un modèle fonctionnel et économique qui évite les redondances et la concurrence.

Gestion de crises et de catastrophes sur le territoire national

La Défense met très régulièrement du personnel, du matériel, des infrastructures et des compétences à la disposition d'autres services publics dans le cadre de tâches dans le domaine de la gestion de crises et de catastrophes sur le territoire belge. Citons notamment la Police fédérale, la protection civile et la douane. La plupart de ces tâches au service de la population sont liées à la sécurité. La Défense n'intervient que lorsque tous les autres moyens se révèlent insuffisants en raison de l'ampleur de l'évènement ou du caractère exclusif de ses compétences. Les services de secours civils ont ainsi reçu l'appui de milliers de militaires lors des inondations de 2010 sur le territoire belge.



Belga

Mai 2013 - Wetteren-Schellebelle - Des produits chimiques se répandent à la suite du déraillement d'un train de marchandises - La Défense fournit une équipe de détection CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire) ainsi qu'une station de décontamination en appui au commandement militaire de la province de Flandre Orientale.

Chapitre 4 : La valeur dérivée de la Défense belge

Outre sa valeur intrinsèque, une organisation de la taille et avec les caractéristiques de la Défense possède une valeur dérivée incontestable. Tout bénéfique pour la collectivité belge. Cette valeur dérivée se concrétise principalement sous la forme d'un retour économique de la Défense belge, mais également en matière de recherche scientifique et de conservation de la nature.

Le retour économique de la Défense belge

Emploi

La Défense procure un emploi direct à 30 000 militaires et à 2 000 civils. La gamme de métiers proposée est très étendue, pour du personnel de peu à très qualifié.

La base de Florennes est le principal employeur de la province de Namur avec 1 291 travailleurs fin 2010, exerçant pas moins de 70 métiers, allant de fonctions administratives à des fonctions de haute technologie.^{xxxix}
Avec 5 230 travailleurs, la Défense est le plus grand employeur de la province du Limbourg, avant même l'hôpital Virga Jesse.^{xxxix}

Au fil des ans, la Belgique a su ancrer les plus grandes institutions sur son territoire, telles que l'OTAN ou l'UE. Le soutien de la Défense belge contribue à cet ancrage. Les deux organisations ont établi chez nous des quartiers d'état-major militaires internationaux de taille. Il s'agit du quartier général de l'OTAN à Evere, du commandement stratégique de l'OTAN (SHAPE) à Casteau, de l'état-major militaire de l'UE, ainsi que de l'Agence européenne de Défense (AED) à Bruxelles. À côté des retombées pour notre économie, telles que la consommation de biens et de services, ces quartiers génèrent également de l'emploi pour les Belges.

Entre 2006 et 2012, 1 598 militaires se sont tournés vers le marché de l'emploi. Outre une formation de qualité et continue au sein des institutions militaires, ceux-ci ont accumulé une expérience professionnelle au sein de la Défense, le plus souvent en opération, dans des conditions difficiles. 409 militaires ont été transférés vers d'autres services publics fédéraux au cours de la même période. Le feedback du secteur privé et public qui les emploie souligne combien leurs qualifications, compétences et aptitudes acquises au sein de la Défense belge sont appréciées. On parle de loyauté, sens de la discipline, planification et sens de l'organisation, aptitudes sociales, flexibilité, connaissance des langues, bagage technique, etc.^{xxxix}

Industrie

Des sociétés belges réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires avec la Défense grâce aux nombreux contrats de maintenance des (sous) systèmes et la fourniture de pièces de rechange. La Défense belge a passé des contrats pour plus de 950 millions € avec des firmes nationales pour les années 2010 à 2012.

À ce jour, les retombées de l'acquisition du F-16 en 1975 restent importantes pour des entreprises belges dans les trois régions. Les entreprises belges participantes ont noué des relations commerciales durables avec les autres partenaires européens et plusieurs firmes américaines. Nos entreprises ont ainsi pu s'ouvrir à d'autres marchés et participer à la modernisation et la fourniture de pièces de rechange pour d'autres F-16 que les nôtres. Le contrat F-16 a aussi permis d'acquérir des compétences techniques et organisationnelles, ce qui a facilité le positionnement et la sélection des entreprises belges pour le développement, la production et le service après-vente de pièces et d'équipements pour les appareils Airbus et les fusées Ariane.



SABCA – Guillaume Dedeurwaerder

La SABCA entretient les F-16 belges et des avions de la *United States Air Force (USAF)* stationnés en Europe (*USAFE*).

Le contrat A400M entre la Défense belge et la « *Airbus Military Sociedad Limitada (AMSL)* » a également permis un partage équitable des coûts et du travail, procurant à la Belgique un retour sur investissement pour l'achat de sept avions de transport A400M. Le « *work-share* » des entreprises belges s'élève à plus de 500 millions €, principalement sous la coupole de l'association Flabel et *Pratt & Whitney Belgium Engine Center (PWBEC)*.



A400M - Le *work-share* pour les entreprises belges : portes du train d'atterrissage, bords d'attaque et mécanismes de support des flaps.

La Défense a passé un contrat ouvert avec une firme maritime belge pour la mise à disposition d'environ 120 techniciens expérimentés et de personnel qualifié d'autres catégories dans les unités logistiques de la Composante marine. Ils sont chargés d'effectuer des tâches de maintenance spécifiques des navires, tant à bord qu'à quai. Dans le cadre de la coopération belgo-néerlandaise (*BElgisch-NEderlandse SAMenwerking* – BENESAM) entre les Marines, la maintenance des 6 chasseurs de mines néerlandais est assurée par des techniciens de la firme en question à Zeebrugge en plus des 5 chasseurs de mines belges.

Sur le plan industriel, la valeur dérivée de la Défense se vérifie à différents niveaux. La valeur peut directement profiter à la collectivité grâce à l'emploi et la production. Tout aussi importante est la valeur indirecte générée par l'acquisition de compétences en matière de technologie de pointe, la recherche, l'accès à d'autres marchés et le positionnement des entreprises belges.

Recherche scientifique

L'École Royale Militaire (ERM, Bruxelles) effectue de la recherche scientifique dans des niches indispensables à la Défense belge. Ceci n'empêche pas l'utilisation de certaines applications au profit de la société belge dans des domaines non militaires.

Le laboratoire du Département de Systèmes d'Armes et Balistique de l'ERM est accrédité (ISO 17025) pour les essais de résistance des structures en verre avec différents objets (balles, graviers, oiseaux). Dans ce contexte, le laboratoire effectue des essais pour des examens balistiques de la Police fédérale, ainsi que « pour des tiers », notamment pour le compte du producteur de verre belge AGC Glass Europe (ex-Glaverbel).

Limite balistique : le projectile est resté coincé dans la cible (verre feuilleté maintenu par un étau). Quelques mètres par seconde en plus et la perforation serait complète... quelques mètres par seconde en moins et la structure aurait résisté.



La Défense - Alain Vanhove

La Défense soutient la recherche scientifique belge dans les eaux nationales et internationales depuis presque 30 ans grâce au navire de recherche océanographique Belgica. Depuis lors, 500 chercheurs ont embarqué à bord du navire. Ensemble, ils ont totalisé 67 000 heures réparties sur 852 campagnes scientifiques, principalement en faveur de l'Institut public de recherche pour l'agriculture, l'horticulture et la pêche, de l'unité de gestion du modèle mathématique de la mer du Nord et de l'estuaire de l'Escaut (UGMM)^{xxxiv} et des universités belges. Les cinq domaines de recherche principaux concernent la géologie, le *monitoring* de l'environnement, la pêche, les écosystèmes et la formation.

Conservation de la nature

Les terrains d'exercice militaires ont souvent une valeur écologique considérable. Ils doivent leur importante biodiversité à l'absence de zones habitées et de zones de culture intensive. La Défense a passé un accord de coopération avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF) en Wallonie, et avec l'*Agentschap voor Natuur en Bos* (ANB) en Flandre. Ces accords visent à gérer au mieux la nature et les forêts sur plus de 17 600 hectares de domaines militaires.



Avec ses 1 571 hectares, le *Groot Schietveld* de Brasschaat est le plus grand parc naturel de la province d'Anvers après le *Kalmthoutse Heide*. Il est principalement connu pour son importante population de vipères, qui compte parmi les plus importantes du nord-ouest de l'Europe, ainsi que pour plus de 100 espèces d'oiseaux migrateurs, dont la bondrée apivore et l'engoulevent.^{xxxv}



Pour conclure

Nos intérêts nationaux tiennent essentiellement en trois mots : la sécurité, le bien-être et la prospérité. Indissociables, ces valeurs forment la pierre angulaire de notre société occidentale et belge, avec la sécurité comme condition indispensable à notre bien-être et notre prospérité. Dans un environnement sécuritaire qui a fondamentalement évolué, l'État ne garantit plus du tout la sécurité du pays comme avant. Une approche interdépartementale et multilatérale s'impose désormais dans une perspective d'efficacité et d'efficacités. La contribution de la Défense ne peut plus être évaluée que sous cet angle. Toutefois, la Belgique doit disposer de capacités militaires propres dans la mesure où une intervention multilatérale ne garantit toujours pas complètement la préservation des intérêts nationaux. L'effort de défense doit être dimensionné par le besoin de maintien de la flexibilité du gouvernement dans son approche de la problématique sécuritaire d'une part et, par une attitude volontariste constructive pour soutenir l'approche multilatérale d'autre part.

La valeur intrinsèque de la Défense en tant que pourvoyeur de sécurité à la société dépasse donc largement le simple exercice comptable exprimé en euros. Ce document explique comment la Défense, en collaboration avec d'autres instances, donne corps à cette contribution à la sécurité de la société belge, tant à l'étranger que sur notre territoire.

La valeur intrinsèque de la Défense consiste à contribuer à la sécurité, et donc au bien-être et à la prospérité de la société belge dans un monde globalisé.

La Défense a également une importante valeur dérivée pour le pays, tout en restant subordonnée à la valeur intrinsèque. Cette valeur dérivée se manifeste principalement au niveau des retombées économiques de la Défense au profit de la société belge.

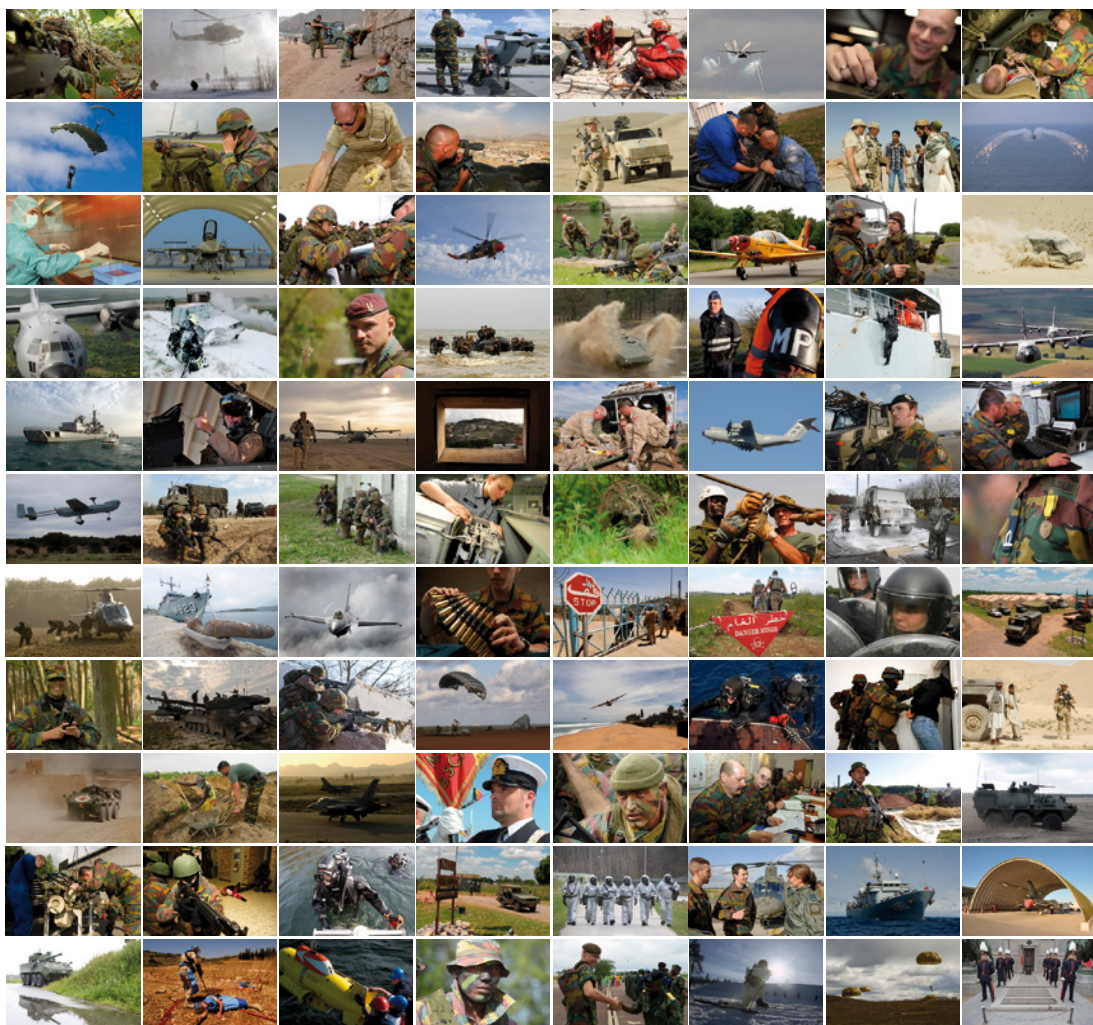
En ces temps de rigueur budgétaire, la Défense belge doit faire prendre conscience à la collectivité de ce qu'elle peut lui apporter. Elle ne peut pas être perçue comme un poste sur lequel on épargne facilement. Rogner sur la sécurité compromet notre prospérité et notre bien-être dans le futur. Nous devons mener une réflexion de fond sur le prix que notre collectivité est prête à payer pour sa sécurité afin de continuer à garantir dans le futur les intérêts nationaux de plus en plus ancrés dans un contexte européen.

Ce document cherche à donner une vision claire de la valeur de notre Défense dans un monde globalisé complexe. Cette valeur se traduit en une société belge prospère, le maintien de la souveraineté du pays et sa position sur la scène internationale.

- i. Chiffres clés et principaux résultats du marché des assurances belge en 2011, Assurinfo n° 32, 25 octobre 2012 et étude Dexia *Lokale financiën: OCMW's & Politiezones*, décembre 2011, p. 58.
- ii. Bérangère Rouppert, *La hausse des dépenses militaires des BRICS : Menace pour la sécurité ou aubaine pour l'industrie européenne de l'armement ?*, Groupe de Recherche et d'Information sur la paix et la sécurité (GRIP) 22 juin 2012.
- iii. Sven Biscop, chapitre « Belgium » in *Strategic Cultures in Europe – Security and Defence Policies Across the Continent*, *Schriftenreihe des Zentrums für Militärgeschichte und Sozialwissenschaften der Bundeswehr*, Heiko Biehl, Bastian Giegerich, Alexandra Jonas, Volume 13, 2013.
- iv. Voir également la publication « *De Waarde van Defensie* » (*The Hague Centre for Strategic Studies* n° 16/09/12) qui tente de déterminer la valeur de la Défense néerlandaise et de l'étayer à l'aide de chiffres.
- v. Données économiques et financières concernant la défense de l'OTAN, communiqué de presse OTAN PR/CP(2012)047-REV1, 13 avril 2012.
- vi. Déclaration de mission de la Défense et Cadre stratégique pour la mise en condition, Défense belge, 01 octobre 2011.
- vii. *Mandiant Intelligence Centre*, Rapport APT1, p. 22 et l'interview du responsable du Service du Renseignement militaire SGRS.
<http://www.mo.be/opinie/militaire-inlichtingendienst-getroffen-door-ernstig-cyberincident>
- viii. Jonathan Holslag et Thomas Renard, *Een verdeeld land in een verdeelde wereld, een rapport aan de Koning Boudewijnstichting* (Bruxelles, 2013), p. 18.
- ix. Connu comme *3D-L&O (Diplomacy, Defence, Development et Law & Order)* ou la « *comprehensive approach* ».
- x. Sven Biscop, *Egmont security policy brief* n° 46, « *And what will Europe do ? The European Council and military strategy* », mai 2013.
- xi. *The military balance 2013*, *The International Institute for Strategic Studies* (Londres : Routledge Taylor & Francis Group, 2013), p. 42.
- xii. <http://www.strategyandchange.nl/integrale-veiligheid/>
- xiii. Déclaration de mission de la Défense et Cadre stratégique pour la mise en condition, Défense belge, 01 octobre 2011.
- xiv. http://globalization.kof.ethz.ch/static/pdf/press_release_2012_en.pdf du « *KOF Swiss Economic Institute* ».
- xv. *World Trade Organization. World Trade Report 2012*. Genève : *World Trade Organization*, 2012, p. 30.
- xvi. Union royale des armateurs belges, Rapport annuel 2012, p. 47.
- xvii. Chiffres de *Seabury Cargo Advisory* via le *Gemeentelijk Havenbedrijf Antwerpen*, communication personnelle, septembre 2013.
- xviii. Chiffres du *Gemeentelijk Havenbedrijf Antwerpen*, communication personnelle, septembre 2013.
- xix. Fédération Pétrolière Belge, Rapport annuel 2012, p. 22 et Observatoire de l'Énergie SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie. Chiffres clés 2010. 2012, p. 7.
- xx. *The pirates of Somalia : Ending the Threat, Rebuilding a Nation*, rapport de la Banque mondiale n° 76713, Washington, 2013, p. xxiii.
- xxi. http://en.wikipedia.org/wiki/Jan_De_Nul
- xxii. *Peace and conflict 2010, executive summary*, *Center for International Development and Conflict Management*, University of Maryland.
- xxiii. <http://fedasil.be/fr/content/budget-et-finance> et rapports annuels CGRA des années 2008 à 2012.

- xxiv. « *Stroom Kosovaren creëert chaos* », De Standaard, 10 september 1999.
- xxv. Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, rapport annuel 2012, p. 68.
- xxvi. <http://www.mo.be/artikel/belgie-de-vn-veiligheidsraad-balans-na-1-jaar>
- xxvii. *Peace and conflict 2012*, Center for International Development and Conflict Management, University of Maryland.
- xxviii. <http://trends.knack.be/economie/nieuws/bedrijven/staking-bij-belgocontrol-kost-tussen-8-en-10-miljoen-euro/article-1194833888146.htm>
- xxix. « Une politique maritime intégrée pour l'Union européenne » (Livre Bleu), Commission européenne, 10 octobre 07.
- xxx. Claude Mathys, *Economic importance of the Belgian ports : Flemish maritime ports, Liège port complex and the port of Brussels – Report 2011*, Working paper document n° 242, Banque nationale de Belgique, juillet 2013.
- xxxi. Het Belang van Limburg, 25 februari 2013, <http://www.karolien-grosemans.be/citaten/defensie-de-grootste-werkgever-limburg>
- xxxii. Thierry Wagener, *Vers une armée Flamande ?* (Brussel : Éditions La Mulette, 2011), p. 44.
- xxxiii. Carissa Vets, Bram Roosens & Miet Lamberts, *De positie van Defensie op de Belgische arbeidsmarkt - Deel 1 - Externe mobiliteit*, HIVA – onderzoeksinstituut voor arbeid en samenleving, 2011, chapitre 3.
- xxxiv. L'UGMM est un département de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB), un établissement scientifique fédéral relevant de la Politique scientifique fédérale.
- xxxv. <http://www.noordertuin.be/parken-en-tuinen/>

Janvier 2014



Éditeur responsable :

Lieutenant-général Guido Andries
Sous-Chef d'État-Major Stratégie
Quartier Reine Elisabeth
Rue d'Evere 1
1140 Bruxelles

Rédaction :

Capitaine de frégate Breveté d'État-Major Renaud Flamant



LA DÉFENSE

.be